

CANTON de LUNERAY

COMMUNE DE LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil vingt, le deux juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy AUGER.

Présents : M. AUGER, M. DEMOULINS, Mme MALETRAS, M. LARCHEVEQUE, Mme NEVEU, M. CAPRON, M. LEFEBVRE, M. GUEVILLE, Mme SAISON, M. HOULLET, Mme DIOLOGENT, Mme VAILLANT, Mme DUFOUR, Mme BEAUPERE, Mme ROQUIGNY, M. LARDANS

Absents excusés avec pouvoir : Mme LEBLED (pouvoir à M. DEMOULINS)
M. CORRUBLE (pouvoir à M. AUGER)
Mme MORIN (pouvoir à Mme ROQUIGNY)

Mme BEAUPERE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2020, préalablement adressé à chacun des conseillers, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Avec l'accord du conseil municipal, 3 questions sont ajoutées à l'ordre du jour de la réunion.

Dans ses communications, M. le Maire fait part à ses collègues des remerciements qui lui ont été adressés par l'AFM Téléthon pour la subvention attribuée.

La séance est ouverte avec le tirage au sort de 6 noms, à partir de la liste électorale de la commune, pour l'établissement de la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises pour 2021.

Le conseil municipal passe ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion :

-sur proposition de la commission animation, un accord est donné pour l'organisation d'un marché nocturne sur la place de la mairie le samedi 8 août 2020. Tarif de l'emplacement (3 ml) : 10 € (+ 3 € le ml supplémentaire)

-M. Pascal CAPRON est désigné délégué représentant les élus au Comité National d'Action Sociale.

-il est décidé de renouveler l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine pour 2020. Coût : 160 €.

-une liste de 32 luneraysiens est dressée pour le renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs. C'est sur cette base que le Directeur Régional des Finances Publiques choisira 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

-le conseil municipal choisit de souscrire une offre mobile orange afin d'équiper la directrice générale des services de la mairie d'un téléphone portable.

-la durée hebdomadaire de travail de l'agent en charge de l'entretien des équipements sportifs sera portée à 30h par semaine à compter du 1^{er} septembre 2020.

-un devis de la société Bray Caux Constructions (Longueville sur Scie) d'un montant de 33 831 € HT est accepté par le conseil municipal pour le raccordement aux réseaux et l'aménagement du terrain aux abords des nouveaux vestiaires de football.

-un accord est donné pour renouveler le contrat avec la société CONVIVIO pour la restauration scolaire de septembre 2020 à juillet 2021 : tarifs inchangés.

-le conseil municipal accède à la demande d'achat de matériel informatique et robotique des écoles maternelle et élémentaire. La dépense est estimée à environ 23 000 € HT, subventionnée à hauteur de 50% par l'Etat dans le cadre de son appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 ».

-le projet de budget unique communal 2020 est présenté et adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement à 3 894 000 € et en section d'investissement à 5 054 000 €.

Section de Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien de voirie, de bâtiments, dépenses d'énergie).....	613 120 €
Charges de personnel (administratif, technique, écoles.....)	703 110 €
Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations.....)	119 250 €
Charges financières (intérêts des emprunts).....	15 000 €
Charges exceptionnelles, opérations budgétaires, dépenses imprévues.....	169 053 €
Virement à la section d'investissement afin de couvrir le remboursement de la dette (capital) et d'autofinancer certains gros travaux	2 161 609 €
Total de.....	3 894 000 €

Recettes

Produits de gestion courante (concessions cimetières, cantine, bibliothèque)	58 291 €
Impôts et taxes.....	1 151 614 €
Dotations et subventions	433 616 €
Autres produits de gestion courante (loyers, redevances.....)	105 260 €
Produits exceptionnels et opérations budgétaires	6 989 €
Report de l'excédent.....	2 138 227 €
Total de.....	3 894 000 €

Section d'Investissement

Dépenses

Travaux de voirie (Rue de la Cure, Rue des Violettes, Rue du Clos des Dix Acres, Tourne à gauche Lidl, travaux divers).....	269 500 €
Restauration du clocher et reconstruction d'une partie du mur d'enceinte de l'église Saint Rémi.....	144 400 €
Travaux de renforcement et d'effacement électrique et d'éclairage public (Rue du Dr Varin, Rue du Gl de Gaulle, Rue du Marquis de Radiolles, Rue du Four, Rue des Siamoisiers)	234 240 €
Construction de 6 vestiaires de foot et d'un club house au stade Rue des Ecuyers	1 540 000 €
Etudes pour le réaménagement du centre bourg et la construction d'une salle multiactivités (frais d'études).....	41 000 €
Travaux et acquisitions divers (réfection vestiaires foot Gruchet, mise aux normes mains courantes pour accessibilité des bâtiments communaux, acquisition matériel informatique pour les écoles, réfection cour maternelle.....)	586 890 €
Remboursement du capital de la dette.....	110 000 €
Réserves pour gros travaux futurs	1 700 000 €
Dépenses imprévues.....	139 926 €
Opérations budgétaires.....	277 789 €
Déficit d'investissement reporté.....	10 255 €
Total de.....	5 054 000 €

Recettes

Subventions de l'Etat	105 615 €
Subventions du Département.....	245 919 €
Subvention de la Région	207 800 €
Subvention du Fonds d'Aide au Football Amateur	44 000 €
Fonds de concours de la CCTC.....	9 895 €
Participation pour Equipement Public Exceptionnel LIDL.....	108 000 €
Autres subventions et autres recettes.....	14 620 €
Fonds de Compensation de la TVA.....	88 666 €
Taxe d'Aménagement	14 553 €
Emprunts	765 610 €
Opérations budgétaires.....	383 553 €
Virement de la section de fonctionnement	2 161 609 €
Affectation au déficit d'investissement	904 160 €
	<u>Total de 5 054 000 €</u>

-Compte tenu des perspectives budgétaires, le conseil municipal décide de reconduire les taux de 2019 :

- Taxe foncière (bâti)..... 17,38%
- Taxe foncière (non bâti)..... 45,12%

-Affaires diverses :

.le conseil municipal se réunira le vendredi 10 juillet à 19h pour la désignation des 5 délégués titulaires et des 3 suppléants qui participeront le 27 septembre 2020 à l'élection des sénateurs.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.